



Ministero degli Affari Esteri  
e della Cooperazione Internazionale

## AMBASSADE D'ITALIE À PARIS

CENTRO INTERSERVIZI AMMINISTRATIVI

### PROCES VERBAL N° 1

Procédure ouverte conformément à l'art. 7, paragraphe 3) du décret ministériel n° 192 de 2017 et modifications ultérieures

#### OUVERTURE ET EVALUATION DE LA DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE

#### SÉANCE PUBLIQUE

<b>Objet</b>	ACQUISITION DU SERVICE DE NETTOYAGE POUR LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES ITALIENNES EN France en 2 LOTS
<b>CIG</b>	<b>LOT 1</b> Entités juridiques du Ministère italien des Affaires étrangères basées à Paris : B456250E2C; <b>LOT 2</b> Service de nettoyage des immeubles, sièges d'entités juridiques du Ministère italien des Affaires étrangères en France ( <b>Metz</b> ) B456251EFF;
<b>Valeur du marché</b>	€ 442.000, LOT 1 € 402.000,00 HT LOT 2 € 40.000,00 HT
<b>Choix du contractant</b>	<b>Procédure ouverte -Offre économiquement la plus avantageuse</b>
<b>Modalité</b>	PROCEDURE TÉLÉMATIQUE

#### CONSIDÉRANT QUE

- avec décision n.107 du 14.11.2024 de l'Ambassade d'Italie à Paris, la procédure ouverte a été lancée conformément à l'art. 7, paragraphe 3) du décret ministériel n° 192 de 2017, pour l'attribution des service de nettoyage en question, selon le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse ;
- que l'avis d'appel d'offres publique avec le protocole n° 12613-P du 14.11.2024 a été publié par l'Ambassade d'Italie à Paris par le biais de la plateforme en ligne « TRASPARE », du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, conformément et aux fins de la législation en vigueur en la matière prévue par le CAD - Décret législatif n° 82 du 7 mars 2005 ;
- que la date limite de remise des offres était prévue à 12h00 le 29.12.2024 ;

- que dans le délai imparti, pour le Lot 1 ont été reçues six 6 enveloppes et pour le Lot 2 une seule offre :

Offres pour le Lot 1 :

Participant	adresse	Dates et heures d'arrivée	Protocole
APOLONIA BIOSERVICES Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives	83 Boulevard Edouard Vaillant 93300 Aubervilliers,	16/12/2024 10:59	n. del 16/12/2024
SAGAD SRL Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives	Via Principe Umberto n.47, 00185 Rome	23/12/2024 12:43	n. del 23/12/2024
COFREM Type de participation : Réseau d'entreprises dotées d'une subjectivité juridique et fonctionnant avec leur propre organisation	19, allées de l'Europe - Bât. EQUINOX - 92110 CLICHY-LAGARENNE,	24/12/2024 09:33	n. del 24/12/2024
PK NET Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives	25 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES,	26/12/2024 18:30	n. del 26/12/2024
ARCADE NETTOYAGE S.A Type de participation : Réseau d'entreprises dotées d'une subjectivité juridique et fonctionnant avec leur propre organisation	28 rue Jean Jaures - 92800 PUTEAUX,	27/12/2024 15:05	n. del 27/12/2024
DERICHEBOURG Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif	Zac de la Haie Griselle, 6 Allée des coquelicots, 94470 Boissy- Saint -Leger	28/12/2024 21:23	n. del 28/12/2024

g  
ll

36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives			
--	--	--	--

Offres pour le Lot 2:

DERICHEBOURG  Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives	Zac de la Haie Griselle, 6 Allée des coquelicots, 94470 Boissy- Saint -Leger	28/12/2024 21:23	n. del 28/12/2024
---	--	---------------------	----------------------

Que la séance publique pour l'ouverture des enveloppes administratives en mode streaming a été fixée au 16 Janvier 2025 à 09h30.

Que le lien pour la participation à la session publique en mode streaming a été envoyé à tous les opérateurs économiques qui ont présenté une offre sur la plateforme:

**CE QUI PRÉCÈDE AYANT ETE RELEVÉ ET PRIS EN CONSIDERATION**

le 16 Janvier 2025 à 09h35 s'est réunie en séance publique en modalité streaming la Commission de sélection d'appel d'offres nommée conformément à l'article 12 du décret ministériel 192 de 2017 par le décret de l'Ambassade d'Italie n° 2 du 7.1.2025, composée comme suit :

- Carlo Siciliano, Conseiller de légation : en tant que Président
- Lucilla Amati, Commissaire administratif : en tant que membre
- Emanuele Marrani, fonctionnaire comptable : en tant que membre.

Il est aussi présent le responsable unique du projet M.me Roberta Massari .  
Les représentants des sociétés APOLONIA BIOSERVICES ( M. Da Silva), COFREM (M. Roque) et DERICHEBOURG ( M. Roques) suivent les opérations en « streaming » .

A 9h.50 la Commission procède à l'ouverture de l'enveloppe « A » contenant la documentation administrative et à la vérification de l'exactitude formelle de la documentation qu'elle contient, à la vérification de la possession des exigences générales et particulières des concurrents en vue de leur admission à l'offre sur la base des déclarations qu'ils ont présentés et des certifications produites, avec le résultat suivant :

Participant	Evaluation
<b>APOLONIA BIOSERVICES - P.IVA:FR41488181157</b>  Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LOTTO 1 (CIG: B456250E2C) ADMIS SOUS CONDITIONS</li> </ul> Motivation: la Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté que les certificats ISO ont expiré et invite

	<p>l'opérateur économique à soumettre par le biais de la plateforme TRANSPARE - avant le 27.1.2025 à 10.00- des certifications actualisés si il souhaite qu'ils soient évalués pour la note de l'offre technique .</p> <p>Les éléments complémentaires doivent être soumis via la plateforme TRANSPARE pour le 27.1.2025 à 10h00,</p>
<p><b>SAGAD SRL - P.IVA:03887591000</b></p> <p>Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives</p>	<p>• <b>LOT 1 (CIG: B456250E2C)</b></p> <p><b>ADMIS SOUS CONDITIONS</b></p> <p>Motivation :La Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté l'absence des informations suivantes requises par l'appel d'offres :</p> <p>-la demande de participation (Annexe 5 point. 14) indique que l'opérateur économique envisage de sous-traiter des parties du contrat à des tiers mais n'indique pas de quelle partie s'agit-il ni le pourcentage ou le nom du sous-traitant.</p> <p>On rappelle que l'art. 5 de l'appel d'offre prévoit que l'opérateur économique <i>indique dans son offre les parties du marché qu'il a l'intention de sous-traiter. A défaut d'indication, la sous-traitance est interdite. En tout état de cause, la totalité de l'exécution des services faisant l'objet de chaque Lot du marché ne peut être sous-traitée. Le soumissionnaire indique également dans son offre les sous-traitants proposés.</i></p> <p>Les éléments complémentaires doivent être soumis via la plateforme TRANSPARE pour le 27.1.2025 à 10h00, sous peine d'exclusion.</p>
<p><b>COFREM - P.IVA:FR75409243797</b></p> <p>Type de participation : Réseau d'entreprises dotées d'une subjectivité juridique et fonctionnant avec leur propre organisation</p>	<p>• <b>LOT 1 (CIG: B456250E2C)</b></p> <p><b>ADMIS</b></p>
<p><b>PK NET - P.IVA:</b></p> <p>Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives</p>	<p>• <b>LOT 1 (CIG: B456250E2C)</b></p> <p><b>ADMIS SOUS CONDITIONS</b></p> <p>Motivation: La Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté l'absence des documents suivant requis par l'appel d'offres :</p> <p>-une documentation appropriée (contrats, factures, etc.) prouvant que le</p>

S

H

	<p>soumissionnaire a exécuté au moins deux contrats pour des services similaires à ceux couverts par le présent marché au cours des trois dernières années à compter de la publication de la présente procédure ;</p> <p>-l'Attestation délivrée par l'Ambassade que l'Opérateur économique soumissionnaire a inspecté, conformément à l'article 2 ci-dessus, les immeubles où se dérouleront les services qui font l'objet du lot de participation ;</p> <p>- certificats attestant que l'Opérateur économique soumissionnaire dispose de systèmes d'organisation et de sécurité conformes aux normes ISO 9001 ou certificats équivalents répondant aux mêmes exigences avec un champ d'application spécifique pour le service de nettoyage</p> <p>Les éléments complémentaires doivent être soumis via la plateforme TRANSPARE pour le 27.1.2025 à 10h00, sous peine d'exclusion.</p>
<p><b>ARCADE NETTOYAGE S.A - P.IVA:FR3757200218600094</b></p> <p>Type de participation : Réseau d'entreprises dotées d'une subjectivité juridique et fonctionnant avec leur propre organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LOT 1 (CIG: B456250E2C) ADMIS SOUS CONDITIONS</li> </ul> <p>Motivation La Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté l'absence des documents suivant requis par l'appel d'offres :</p> <p>-l'Attestation délivrée par l'Ambassade que l'Opérateur économique soumissionnaire a inspecté, conformément à l'article 2 ci-dessus, les immeubles où se dérouleront les services qui font l'objet du lot de participation;</p> <p>L'attestation de visite doit être chargée la plateforme TRASPARE avant le 27.1.2025 à 10.00 heures sous peine d'exclusion.</p>
<p><b>DERICHEBOURG - P.IVA:FR33702021114</b></p> <p>Type de participation : Opérateur économique individuel (décret législatif 36/2023, art. 65, alinéa 2, lettre a) : entrepreneurs individuels, y compris les artisans, et entreprises, y compris les coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LOT 1 (CIG: B456250E2C) ADMIS SOUS CONDITIONS</li> </ul> <p>Motivation La Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté l'absence des documents suivant requis par l'appel d'offres :</p> <p>- Annexe 5) Demande de participation et acte d'engagement dans laquelle l'Opérateur économique atteste la</p>

*J*  
*[Signature]*

S  
K

possession des exigences particulières de qualification indiquées dans l'appel d'offres et dans le cahier des charges correspondant et accepte sans réserve ni exception les dispositions et conditions contenues dans l'appel d'offres et dans les annexes, qui en font partie intégrante et s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 180 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres et de prolonger ce délai de 90 jours supplémentaires à la demande du Maître d'ouvrage La demande doit être signée par le représentant légal ; si la signature n'est pas digitale il faudra joindre la photocopie d'un document d'identité du (des) signataire(s).

- Annexe 3) formulaire sur les conditions requises dans lequel l'Opérateur économique certifie l'absence de motifs d'exclusion, signé par le représentant légal; si la signature n'est pas digitale il faudra joindre la photocopie d'un document d'identité du (des) signataire(s).

- Annexe 4) note informative sur le traitement des données à caractère personnel pour la participation à la procédure, dûment signée.

-l'Attestation délivrée par l'Ambassade que l'Opérateur économique soumissionnaire a inspecté, les immeubles où se dérouleront les services qui font l'objet du lot de participation ;


Les éléments complémentaires doivent être soumis via la plateforme TRANSPARE pour le 27.1.2025 à 10h00, sous peine d'exclusion.

- LOTTO 2 (CIG: B456251EFF)  
ADMIS SOUS CONDITIONS

Motivation :La Commission de sélection de l'appel d'offres a constaté l'absence des documents suivant requis par l'appel d'offres :

- Annexe 5) Demande de participation et acte d'engagement dans laquelle l'Opérateur économique atteste la possession des exigences particulières

	<p>de qualification indiquées dans l'appel d'offres et dans le cahier des charges correspondant et accepte sans réserve ni exception les dispositions et conditions contenues dans l'appel d'offres et dans les annexes, qui en font partie intégrante et s'engage à maintenir l'offre irrévocable pendant 180 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres et de prolonger ce délai de 90 jours supplémentaires à la demande du Maître d'ouvrage La demande doit être signée par le représentant légal ; si la signature n'est pas digitale il faudra joindre la photocopie d'un document d'identité du (des) signataire(s).</p> <p>- Annexe 3) formulaire sur les conditions requises dans lequel l'Opérateur économique certifie l'absence de motifs d'exclusion, signé par le représentant légal; si la signature n'est pas digitale il faudra joindre la photocopie d'un document d'identité du (des) signataire(s).</p> <p>- Annexe 4) note informative sur le traitement des données à caractère personnel pour la participation à la procédure, dûment signée.</p> <p>-l'Attestation délivrée par l'Ambassade que l'Opérateur économique soumissionnaire a inspecté, les immeubles où se dérouleront les services qui font l'objet du lot de participation ;</p> <p>Les éléments complémentaires doivent être soumis via la plateforme TRANSPARE pour le 27.1.2025 à 10h00, sous peine d'exclusion</p>
--	--



Par conséquent, les concurrents admis sous conditions et dans les délais prévus par la demande d'intégration sont invités à intégrer ou régulariser la documentation per voie télématique.

A 13.20 la séance est suspendue et reportée au 27.1.2025 à 12h00.

Lu, confirmé et signé, le 16 Janvier 2025.

La Commission :

Président : Carlo Siciliano.....  
*Carlo Siciliano*

Membre : Lucilla Amati.....  
*Lucilla Amati*

Membre : - Emanuele Marrani.....  
*Emanuele Marrani*

-----  
Le Rup Roberta Massari.....  
*Roberta Massari*